



l'express.mu



Samedi 31 mai 2008 - No. 16537



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [La Une](#)

Search

Au quotidien

[Sommaire](#)
[La Une](#)
[Editorial](#)
[Actualités](#)
[Sports](#)

Cette semaine

[l'express Nord](#)
[l'express Est](#)
[l'express Sud](#)
[l'express Ouest](#)
[l'express Outlook](#)
[l'express Rodrigues](#)
[Culture](#)
[Economie & Business](#)
[Porte-monnaie](#)
[Apartés](#)
[Cinéma](#)
[Tribune](#)

Services

[Avis de décès](#)
[Bourse](#)
[Horoscope](#)
[Météo](#)
[Petites Annonces](#)
[Programme TV](#)
[Publicité](#)
[Taux de change](#)



La Une

SPECIAL PRB - QUESTIONS A ERIC NG PING CHEUN, ECONOMISTE

« Cette augmentation est méritée »



• Avec le paiement de cette hausse salariale aux fonctionnaires, il y a une masse d'argent qui sera injectée dans le circuit. Quelle gestion feront les banques de cet argent ?

Je pense qu'il peut y avoir une réelle compétition entre les banques commerciales, pour favoriser l'épargne des ménages. A l'avènement du dernier PRB, l'environnement bancaire n'était pas aussi concurrentiel qu'aujourd'hui. De plus, les Mauriciens sont assez sensibilisés aux diverses possibilités de placement pour tirer le meilleur avantage de leurs dépôts. Et ils sont conscients de l'importance de l'épargne.

• Quelle appréciation faites-vous de l'augmentation annoncée ?

Une augmentation d'environ 37 % donnée par le PRB est, pour moi, un rattrapage sur la perte du pouvoir d'achat subie par les travailleurs. C'est un ajustement important, surtout pour ceux qui sont au bas de l'échelle, qui auront des salaires comparables à ceux du secteur privé, voire plus.

Les fonctionnaires méritent bien cette augmentation moyenne de 36,9 % que je trouve raisonnable en le comparant au taux d'inflation cumulative sur les cinq dernières années, qui est de 38,8 %.

Si nous poussons un peu plus loin cette analyse en considérant l'indice des salaires du secteur gouvernemental qui a connu une évolution globale de 20 % (salaires de base) à travers les compensations salariales successives, les 36,9 % d'augmentation du PRB portent cet indice à un taux cumulatif de 65 % par rapport à l'année 2003. Lorsque nous analysons cette augmentation en fonction de la productivité, nous constatons qu'en 2003, le PRB faisait l'objet d'une augmentation de 1,4 % du PIB, alors que le nouveau PRB est de 2 % du PIB, ce qui revient à dire que le gouvernement a fait un effort par rapport au PRB précédent.

• Pensez-vous que cette augmentation motivera davantage les fonctionnaires ?

A partir de cette année, il y aura des indicateurs de performance pour évaluer les salariés, et j'espère que le salaire tiendra compte de cette évaluation des employés. Ainsi, l'employé aura le sentiment qu'il mérite bien son salaire. La fonction publique doit jouer un rôle de moteur du développement, et doit tenir compte de l'environnement de travail de ses employés, de leur encadrement, de la question de l'empowerment. L'égalité des chances est aussi nécessaire pour que les promotions soient faites sur des critères de performance, et pas seulement sur l'ancienneté. Je préfère que les critères de performance soient pris en compte autant que ceux d'ancienneté. Dans la fonction publique, il y a des gens qui jouent sur leurs relations politiques pour accéder à des postes pour lesquels ils n'ont nécessairement pas les compétences.

Fidèle HONVOU

[Haut de la page](#)

Les autres titres

- [SPECIAL PRB: Un rapport bien accueilli](#)
- [SPECIAL PRB - NOUVELLES CONDITIONS: Retraite à 65 ans et cotisation de 6 % à la pension](#)
- [SPECIAL PRB: Productivité, formation et compétences](#)

 SPECIAL PRB: [Avantages divers](#)

 SPECIAL PRB: [Brève](#)

[Nous contacter](#) | [Publicité](#) | [Abonnez-vous](#) | [Webmaster](#)

© Copyright La Sentinelle

Designed and Hosted by [Telecom Plus Ltd](#)